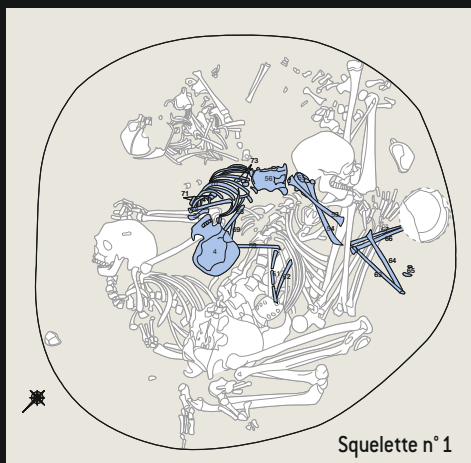
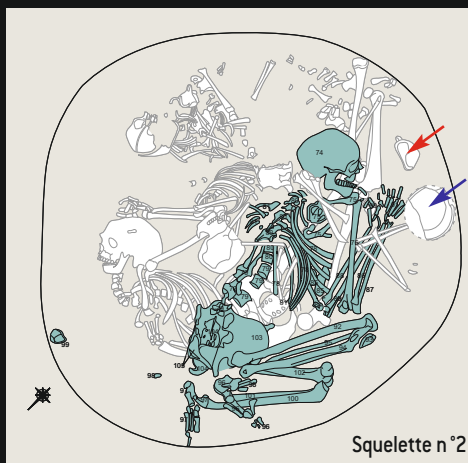


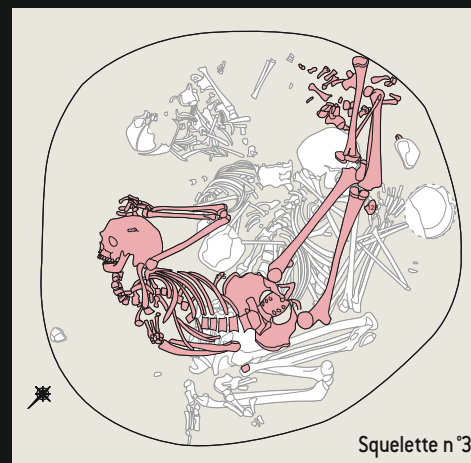


Squelette n°1

Christian Jeunesse, Université de Strasbourg/PLS



Squelette n°2



Squelette n°3

UNE DÉCOUVERTE ÉNIGMATIQUE EN ALSACE

Les corps jetés sans soins dans la tombe d'un défunt principal ne représentent pas les seules bizarreries funéraires néolithiques. Il existe aussi nombre de défunts isolés eux aussi inhumés sans soins. Comme les « accompagnants » des tombes multiples, ces individus semblent avoir été jetés au fond des fosses (ou creusement) dans des positions aberrantes. Comment interpréter le phénomène ?

L'explication la plus économe fait état d'accompagnants déposés dans des « fosses satellites » dépendant d'une sépulture principale. Une autre interprétation est qu'il s'agirait de défunts subissant une forme de relégation. Ce rejet social se traduirait dans le domaine funéraire par une gradation du rituel impliquant des gestes particuliers (ou par une absence de gestes) réservés à une catégorie de la po-

pulation à laquelle la position conventionnelle est refusée. Accepter cette possibilité revient à admettre que la catégorie sociale exclue du traitement conventionnel jouait un rôle central dans le rituel de l'accompagnement. Ces deux hypothèses ne sont pas antagonistes et il est probable que d'autres encore sont envisageables.

De fait, en 2008, une découverte réalisée sur le site de Colmar « Aérodrome » (Haut-Rhin) nous incite à envisager la pratique de dépôts humains hors du cadre funéraire. Ce site a livré un individu dans la position aberrante suivante : jeté sur le ventre, il avait la jambe gauche tendue suivant un angle de 90° avec le tronc et la jambe droite fléchie, mais la cuisse parallèle au tronc (voir ci-dessous). Au même niveau que le corps et en contact direct avec lui se trouvent deux « colliers »

de perles en cuivre relevant d'un type bien attesté sur le plateau suisse dans le deuxième tiers du IV^e millénaire avant notre ère ; au nombre de 56, ces perles représentent environ 400 grammes. Il va sans dire qu'il s'agit là d'objets exceptionnels, importés et utilisés comme marqueurs de prestige.

L'improbable association entre ces objets alors très valorisés et ce corps déposé là dans une position aberrante rend un dépôt funéraire peu vraisemblable : tous les mobiliers funéraires du corpus du Néolithique récent du Sud de la plaine du Rhin supérieur accompagnent en effet sans exception aucune des individus dans la position fléchie conventionnelle. Il s'agit en règle générale d'une ou de deux céramiques rituellement brisées avant dépôt, et, plus rarement, de gobelets en bois de cerf ou d'outillage poli.

L'hypothèse d'un « accompagnant » déposé dans une fosse satellite dépendant d'une inhumation principale ne rend pas compte, selon nous, de la présence des objets en cuivre et nous paraît pouvoir être écartée. Enfin, il semble que l'on puisse repousser l'éventualité d'une simple sépulture de relégation : si l'absence de gestes funéraires pour les individus inhumés en position inorganisée peut aller dans le sens de la relégation sociale, rien ne nous semble justifier le dépôt à leurs côtés d'objets socialement valorisés.

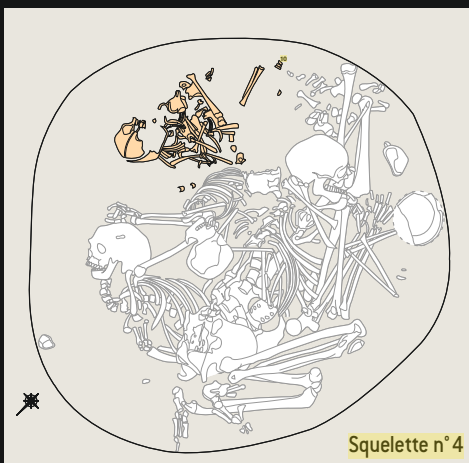
D'autres motivations peuvent avoir présidé à ce dépôt, notamment celles justifiant l'enfouissement d'objets valorisés ou de richesses : on peut évoquer ici l'offrande faite à des « puissances surnaturelles » et celle renvoyant à un aspect secondaire de la cérémonie du potlatch durant laquelle la destruction de certains biens intervient dans le cadre de la compétition sociale entre élites, telle qu'elle a été décrite par l'ethnologue Marcel Mauss (1872-1950). En suivant cette dernière idée, la destruction volontaire de biens s'exprimerait dans le cas de Colmar non seulement par le dépôt des perles en cuivre, mais aussi par celui d'un individu.

Il est évidemment impossible de dépasser le stade de la simple proposition, mais il nous semble que, dans une société qui pratique l'accompagnement funéraire comme cela est le cas pour ces sociétés du Néolithique récent/Chalcolithique ancien, la possibilité d'une mise à mort ritualisée d'individus hors du contexte funéraire et de l'accompagnement n'a, en théorie, rien d'irrecevable. En témoignent les sociétés de la Côte Nord-Ouest de l'Amérique du Nord, où l'accompagnement est attesté et où la mise à mort ostentatoire d'esclaves, considérés comme éléments de richesse, est une des destructions rituelles pratiquée pendant le potlatch.

Philippe Lefranc
INRAP, Grand-Est Sud



Cet individu découvert à Colmar, inhumé dans une position aberrante, était enterré avec deux objets prestigieux. Pourquoi ?



Squelette n° 4



spectaculaire contenait les restes de quatre individus (voir la figure 4).

Cas moins clair, un homme retrouvé non loin de Sierentz, près de Mulhouse, a été couché en décubitus latéral sur trois enfants qui l'accompagnaient très probablement, car ils ont été jetés sans ménagement (voir la figure 6). Toutefois, on ne peut exclure qu'il s'agisse d'une tombe regroupant des membres d'une même famille. L'ethnographie nous a en effet révélé des cas d'élimination d'enfants dont le dernier parent nourricier a disparu.

Tous ces cas et ceux trouvés dans tout le croissant correspondant à la diffusion Ouest-Est déjà évoquée participent d'un même modèle que l'on peut résumer ainsi :

- dépôts des corps en fosses circulaires ;
- dépôts simultanés de plusieurs corps ;
- un défunt est privilégié : seul, en décubitus latéral, il peut être doté de mobilier.

L'ethnographie à la rescousse

Comment comprendre ces dépôts en fosses circulaires ? Tout d'abord, la récurrence du phénomène révèle une pratique unitaire et cohérente qui s'étend de la Méditerranée occidentale à l'Est de l'Europe centrale. Cela élimine des faits anecdotiques et démontre qu'il s'agit d'un rite funéraire régulier dans toute l'aire géographique concernée. La présence de plusieurs corps dans ces fosses, dont on peut démontrer qu'ils y ont été déposés en même temps ou dans un laps de temps court, et ce peu après le décès, indique par ailleurs que les gens sont morts simultanément ou dans un bref intervalle de temps.

Dans un travail récent, l'un d'entre nous (B. Boulestin) a montré qu'à partir de trois, la présence de plusieurs défunts dans une tombe ne peut relever du hasard, mais que leurs morts sont nécessairement liées. Par ailleurs, que ce lien ne peut être que de deux ordres : soit les décès ont une cause commune, soit c'est l'un d'entre eux qui va entraîner les autres. Le premier cas correspond aux crises de mortalité, qui peuvent être dues à des conflits armés, des famines, des épidémies, voire des accidents collectifs ou des catastrophes naturelles. Le second cas se produit quand décède un personnage important, événement entraînant l'exécution de certains de ses dépendants, qui l'accompagnent dans la mort et dans la tombe. C'est la coutume des « morts d'accompagnement », coutume dont l'un d'entre nous (A. Testart) a montré qu'elle était très répandue chez les peuples d'autrefois, sur tous les continents.

En archéologie, c'est-à-dire devant une tombe ancienne, la distinction entre ces deux possibilités repose principalement sur la mise en évidence d'une asymétrie entre les défunts, asymétrie qui peut se repérer à trois niveaux : celui de l'organisation spatiale de la sépulture, celui des postures corporelles et celui du mobilier funéraire. Si elle existe, elle traduit l'existence d'une hiérarchie entre les défunts ; cette hiérarchie ne peut que refléter celle qui existait entre les mêmes individus de leur vivant et s'interprète alors parfaitement comme de l'accompagnement. *A contrario*, il n'y a pas de raison qu'il existe une asymétrie entre des gens inhumés à l'occasion d'une simple crise de mortalité. Dans les cas dont nous traitons ici, le caractère systématiquement

4. DANS CETTE TOMBE de la culture de Munzingen, quatre individus étaient enterrés ensemble, mais l'un d'eux (*squelette n° 2*), un adulte accompagné d'un petit gobelet en bois de cerf (*flèche rouge*) et d'un grand fragment de récipient en céramique (*flèche bleue*) jouait manifestement un rôle central. Sous lui, un autre adulte (*squelette n° 3*) gisait dans une position désordonnée, tandis qu'un enfant (*squelette n° 1*) avait été jeté sur les deux adultes dans une position aberrante. À côté de cet amoncellement gisaient les restes déstructurés d'un second enfant (*squelette n° 4*) dont le corps était déjà décomposé au moment de son dépôt dans la sépulture.



5. EN BASSE MÉSOPOTAMIE, quelque 26 siècles avant notre ère, les rois à la tête des premiers États se faisaient accompagner de nombreuses personnes dans la mort. L'équipe de l'archéologue Leonard Woolley, qui a fouillé la tombe royale de la reine Puabi à Our, dans les années 1920, avait fait représenter une scène (*ci-dessus*) proche de celle qui précéda de peu l'empoisonnement des cinq soldats et 13 servantes qui accompagnèrent la reine dans la mort.